

Numéro de la convention :	Intitulé de la subvention :	Date de la convention :	Référence de l'acte matérialisant la décision d'accorder la subvention (le cas échéant) :	Informations relatives à l'attributaire de la subvention				Informations relatives à la subvention						
				Nom du ou des attributaire(s) :	Numéro d'inscription au répertoire des entreprises et de leurs établissements du ou des attributaire(s)	Objet de la subvention :	Montant de la subvention :	Nature de la subvention :	La ou les dates ou période de versement :	Conditions de versement :	Si le dispositif est recensé au répertoire des aides aux entreprises, le numéro unique de référencement qui lui a été attribué :	Si le dispositif a fait l'objet d'une notification conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 1407/2013, la mention de l'existence de cette notification :	Répartition de la subvention entre ces attributaires (le cas échéant) :	
2017CONV252S03	Convention entre la SGP et l'Université Paris-Est Marne la Vallée concernant le financement de la Chaire « Aménager le Grand Paris » au titre de l'année 2019	<b>Début le :</b> 11/03/2019 <b>Fin le :</b> 31/12/2019	Convention cadre n° 2017CONV252 + Convention de financement n° 2017CONV252S03	UPEM <i>Université Paris-Est Marne la Vallée</i>	SIRET 199 320 565 00492 Code APE : 8542Z	Convention de financement de la Chaire Aménager le Grand Paris au titre de l'année 2019 et en exécution de la convention cadre 2017CONV252	30 000 €	Versement d'une somme d'argent	A la date d'effet de la convention	Payable en une fois, sur facture émise par l'UPEM à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université	néant	non	néant	
2019CONV263	Convention cadre triennale 2019-2021 (années civiles)	<b>Début le :</b> date de signature par la dernière des parties (en cours) <b>Fin le :</b> 31/12/2021		Fondation IAU îdF <i>Institut d'Aménagement et d'Urbanisme</i> Association IAU îdF <i>Institut d'Aménagement et d'Urbanisme</i>	SIRET 775 684 483 00065 Code APE : 7112B									
2019CONV263S01	Convention de subvention pour les années civiles 2019 & 2020 en application de la convention cadre n° 2019CONV263	<b>Début le :</b> date de signature par la dernière des parties (actuellement chez Sciences Po pour signature) <b>Fin le :</b> 31/12/2020	Convention cadre triennale n° 2019CONV263 + Convention de subvention n° 2019CONV263S01	Fondation IAU îdF <i>Institut d'Aménagement et d'Urbanisme</i> Association IAU îdF <i>Institut d'Aménagement et d'Urbanisme</i>	SIRET 775 684 483 00065 Code APE : 7112B	Subvention visant à soutenir financièrement l'IAU îdF pour la réalisation du Programme partenarial d'activités de l'IAU îdF 2019 et du Programme partenarial d'activités de l'IAU îdF 2020	100 000 € / an Soit 200 000 € au total pour les 2 années (2019 & 2020)	Versement d'une somme d'argent	<b>Pour 2019 :</b> • 50%, soit 50 000 €, à la signature de la présente convention • 50%, soit 50 000 €, en fin d'année sur présentation d'une facture qui sera adressée au mois d'octobre 2019. <b>Pour 2020 :</b> • 50%, soit 50 000 €, au mois d'avril 2020 • 50%, soit 50 000 €, en fin d'année sur présentation d'une facture qui sera adressée au mois d'octobre 2020	Payable en 4 fois, suivant détails ci-contre ←←	néant	non	néant	